

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE RENOUVELLEMENT DES INSTANCES DE L'ADF

## Discours de clôture de Claudy LEBRETON, Président de l'ADF

Mercredi 11 mai 2011 – 9h30/13h – Mairie de Paris

---

*(Seul le prononcé fait foi)*

Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, Chers collègues,

Lors du renouvellement de nos instances dirigeantes, il y a quelques instants, une majorité d'entre vous m'a témoigné sa confiance pour présider jusqu'en 2014 aux destinées de notre association pluraliste représentant l'ensemble des départements de France.

Je voudrais vous remercier pour cette marque de sympathie et de reconnaissance pour le travail que nous avons effectué au cours du dernier mandat de 2008 à aujourd'hui, et plus largement depuis 2004.

Le 31 mars 2011, lors du troisième tour des élections cantonales, les assemblées départementales ont désigné leur président, leur exécutif, et leur commission permanente. Pour notre assemblée, le constat est clair : 58 départements de gauche hier, 61 aujourd'hui montrant une progression politique, certes mesurée, mais incontestable.

Je me souviens qu'en 2001, le rapport de force était exactement l'inverse. Je me souviens aussi qu'à cette époque, certains pensaient que le mode de scrutin des conseils généraux, renouvelés par moitié tous les trois ans, était le gage d'une stabilité politique. Et pourtant en dix années, la majorité de l'ADF a changé et ressort renforcée de cette échéance électorale.

Je veux saluer à cette occasion l'élection de 17 nouvelles et nouveaux présidents – ce qui représente un fort pourcentage de renouvellement – et je les félicite en leur souhaitant la plus amicale bienvenue au sein de l'Assemblée des départements de France.

J'ai aussi une pensée amicale pour ceux qui ont choisi d'arrêter tout mandat départemental. Je pense précisément à Marcel CHARMANT, Bernard DEROSIER, Joseph KERGUERIS, Marcel RAYNAUD et Patrick MARECHAL à qui j'adresse mes salutations chaleureuses.

Après les élections régionales de 2010 qui avaient vu un électeur sur deux se déplacer pour aller voter, les élections cantonales ont enregistré l'une des participations les plus faibles depuis des années. Il faut remonter à 1998 où les élections cantonales se déroulaient seules, en septembre, pour retrouver un taux de participation analogue.

Il est vrai que le printemps précédent avait connu une succession d'élections : présidentielles, législatives avec les succès que vous savez pour la gauche et François MITTERRAND.

Ainsi comme nous le pressentions, le constat majeur est clairement celui que nous renvoie la très faible participation lors du scrutin de mars, c'est-à-dire celui d'un désenchantement de la politique.

Cette distance tient probablement à la défiance envers la puissance publique, qu'elle soit nationale ou locale, tout comme à l'image des élus perçus comme impuissants à proposer des réponses faisant sens au regard des préoccupations des Français.

Ce désenchantement exprime aussi à mon avis une peur du déclassement pour beaucoup de nos concitoyens, une certaine désespérance sociale en l'avenir, particulièrement exacerbée chez les jeunes de notre pays.

Bien sur, dans nos départements, c'est en comprenant ces défis que localement nous avons su répondre à cette défiance de nos concitoyens qui s'est exprimée parfois dans le vote extrême pour le FN. Là où les candidats ont placé leurs valeurs et leurs projets au centre du débat, les concitoyens leur ont donné raison et sont venus voter.

Mes chers collègues, vous le savez, la politique ce n'est pas un gros mot, c'est l'essence de la démocratie, c'est ce qui permet de vivre ensemble à travers des règles élaborées démocratiquement et acceptées par tous dans un esprit républicain.

A ceux qui pensaient l'inverse, estimant parfois que notre assemblée est une association de techniciens, experts en décentralisation et en politiques publiques, je dis « vous vous trompez ». Nos analyses, nos discussions, nos propositions relèvent de la sphère politique et nous ne devons pas en avoir peur.

Dans le mandat qui s'ouvre pour les conseils généraux et donc pour l'ADF, la question économique, sociale, écologique et culturelle sera au cœur de nos préoccupations car il faut redonner espoir en l'action de la puissance publique, en particulier à la jeunesse. J'y reviendrai dans quelques instants.

Je voudrais revenir en quelques mots sur les temps forts du mandat achevé (2008-2011).

Je reconnais avec vous que le contexte économique et social fut et demeure extrêmement difficile, en raison notamment de la crise financière de 2008. Les réformes engagées – celle des collectivités territoriales, celle des finances publiques, la réduction considérable de nos marges de manœuvre – ont bien occupé nos travaux, suscités de nombreuses inquiétudes, bousculé nos équilibres et modifiés considérablement nos perspectives d'avenir.

Le bateau ADF a traversé des tempêtes, tangué parfois mais ne s'est jamais échoué ou brisé sur la vague qui aurait pu nous emporter tous. Avec le recul, bien sur, je pense que nous aurions pu mieux faire quant à la conduite de nos réformes. *Fluctuat nec mergitur* comme le dit la devise de la Ville de Paris.

Vous l'avez compris, le « nous » que j'emploie à dessin s'adresse au Président de la République, au Gouvernement, au Parlement et à nos assemblées pluralistes représentant les collectivités territoriales.

Un esprit de négociation, une volonté de réforme partagée et affichée, un partenariat de confiance, des objectifs recherchés en commun auraient permis à notre démocratie territoriale de progresser en respectant l'esprit de la Constitution.

Or, les divisions factices, les analyses tronquées, l'obligation de soutien, la franchise oubliée ont mis à mal l'audace de la décentralisation.

Alors que partout dans le monde, la décentralisation est un mouvement historique. Elle se concrétise lorsque la démocratie s'éveille après des années d'absence de libertés fondamentales. La décentralisation amplifie l'action publique par une recherche permanente d'efficacité dans la proximité. Quand je regarde les autres démocraties européennes, j'observe que nous avons pris du retard. Les autres pays nous ont dépassés largement. En matière de compétences exercés et de finances, nous sommes au-delà du 17<sup>ème</sup> rang au sens de l'Union européenne.

Nous sommes au lendemain d'une date anniversaire très forte pour certains d'entre nous et pour la France et je voudrais citer la définition de la décentralisation qu'avait donné François MITTERRAND dans la Nièvre à l'occasion du bi-centenaire de la création des départements en mars 1990 : *« la décentralisation, mot un peu barbare et lourd pour signifier que désormais, dans certaines circonscriptions, les départements, (...), ce seraient les Français qui se gèreraient eux-mêmes, par la voix de leurs élus. »*

En effet, le 2 mars 1982, le Parlement votait la première grande loi de décentralisation dont l'histoire retiendra qu'elle fut et restera l'une des plus grandes réformes que la majorité d'alors peut revendiquer car il s'agit de démocratie et de liberté.

A cette époque, la décentralisation n'était qu'à ses balbutiements. Elle s'est fortifiée au fil des années grâce à la confiance gagnée auprès de nos concitoyens. Si bien qu'aujourd'hui, les collectivités territoriales mobilisent chaque année 200 milliards d'euros, au service des politiques publiques dans tous les domaines de la vie de nos concitoyens : emploi, éducation, logement, solidarité, culture, transports, sport, sécurité...

30 ans après, plus aucune politique nationale n'est possible sans le concours des collectivités territoriales. Aujourd'hui, la puissance publique c'est l'Etat et les collectivités.

A l'Etat, la stratégie, la garantie de l'égalité des citoyens et des territoires, dans la solidarité et la justice sociale. Aux collectivités, l'efficacité de l'action publique de proximité, la maîtrise budgétaire, l'innovation sociale et la démarche participative. Que de chemin parcouru jusqu'à aujourd'hui !

En 2011, nos collectivités représentent 75 % des investissements dans les équipements publics, les aménagements de grandes infrastructures, le numérique, l'économie de la connaissance, la formation tout au long de la vie, les solidarités.

Les départements ce sont des milliers d'emplois dans les entreprises et l'économie sociale et solidaire, 4 800 collèges, 385 000 kms de routes, 180 000 fonctionnaires, des services publics de qualité... 68 milliards de budget global, c'est essentiel pour la vie de nos habitants, car nos départements sont des espaces de vie à taille humaine, c'est notre spécificité et notre originalité.

Je m'interroge parfois sur les raisons qui poussent les responsables politiques à vouloir bouleverser ce qui fonctionne bien dans notre pays : la démocratie territoriale, l'exercice des

libertés, l'efficacité des services publics, la maîtrise des budgets, l'innovation sociale ou encore les démarches participatives.

Vous l'aurez compris mes chers collègues, je suis profondément décentralisateur. Je ne suis pas contre l'Etat car nous en avons besoin dans un équilibre bien compris des pouvoirs, dans un climat de confiance et de profond respect.

Depuis notre réunion du « Tapis rouge » le 17 décembre 2008, nous avons tenté de rechercher une stratégie consensuelle, d'élaborer un compromis qui rassemble, de fixer des objectifs partagés au-delà de nos sensibilités, de nous opposer si besoin avec détermination et de ne rien céder sur l'essentiel.

Avec Michel DINET, notre 1<sup>er</sup> VP et sous sa responsabilité, nous avons écrit ensemble un texte sur l'avenir de nos départements qui fut approuvé pratiquement à l'unanimité, ce fut une belle aventure mais hélas sans lendemain...

Aujourd'hui, que reste-t-il de tous ces efforts, de cette intelligence collective mobilisée au service d'intérêts qui parfois nous dépassent : le bien public et la justice sociale ?

Des départements dont les élus et leurs collaborateurs s'interrogent quant à leur devenir, des situations financières contrastées mais inexorablement tendues, des clivages qui nous éloignent de la réalité de nos territoires et de la pertinence de ceux-ci.

Rappelez-vous notre stratégie d'alors :

D'abord, la volonté de réformer le financement pérenne et durable des trois allocations universelles et individuelles de solidarité. Cette question reste entière et ce n'est pas une certaine embellie budgétaire (et encore par pour tous), qui changera la donne sur les équilibres financiers structurels. L'agence Standard and Poor's persiste dans son analyse en estimant que « face à la pression des dépenses sociales » qui pèse sur les conseils généraux, le Gouvernement n'a pour le moment apporté que de simples « pansements budgétaires ». Elle souligne aussi clairement que le fonds d'urgence et le fonds de péréquation des DMTO n'empêchent pas une « détérioration des perspectives financières, voire une impasse budgétaire pour certains départements ».

Quelques mots sur les défis pour 2011-2014.

A l'ouverture de ce nouveau mandat, je suis convaincu que cette question est prioritaire pour chacun d'entre nous et doit trouver une solution financière pérenne et durable. La solution de long terme ne se trouvera pas uniquement dans le financement de la dépendance mais dans des choix financiers décidés par le gouvernement et soutenus au Parlement.

Ma priorité d'action porte d'emblée sur le débat concernant la loi de finances pour 2012 et le PLFSS, bien entendu avec le concours de nos parlementaires de l'ADF au nombre de 45 désormais. Des solutions existent et vous les connaissez : une part de CSG, l'affectation de la totalité des crédits de la CNSA au financement de l'APA et de la PCH, des dotations de l'Etat,... Certains de nos collègues proposent également un nouveau jour férié.

Vous le savez, une majorité des départements s'est engagée dans la procédure de QPC auprès du Conseil constitutionnel.

Sans triomphalisme excessif, mais avec un espoir mesuré, la QPC peut constituer demain un argument fort dans une négociation contrainte. Nous ne maîtrisons pas totalement cette procédure mais nous sommes déterminés pour l'instant à agir intelligemment et parvenir à rectifier une injustice insupportable pour nos budgets et nos concitoyens.

Il faut que sur tous ces sujets financiers, le gouvernement ouvre une négociation avec nos représentants et s'engagent à proposer des solutions crédibles pour nos départements. D'autant que les accords « dits » de Bâle 3 menacent dans leur application le financement des collectivités par les banques. Ces accords aboutissent en effet à une restriction du crédit bancaire, en laissant la possibilité aux banques de choisir telle ou telle collectivité sur des critères de notation, en modulant les taux d'intérêt.

Avec la diminution de l'autonomie fiscale, la suppression de la taxe professionnelle, l'absence de compensation, l'encadrement du crédit, la boucle est bouclée !

Mon deuxième objectif réside dans l'élaboration de notre contribution lors du débat sur la dépendance auquel nous sommes appelés à participer.

Avant les élections cantonales, nous avons organisé des Assises de l'autonomie et de la dépendance. Ces séances de travail très suivies ont abouti à l'élaboration d'un document de 55 propositions dont une synthèse sera présentée lors de la Journée nationale de restitution le 20 mai prochain à l'Assemblée nationale.

Nous connaissons le défi que représente aujourd'hui l'autonomie des personnes âgées et retraitées. Il ne doit pas être cantonné au seul enjeu financier comme le terme « dépendance » nous y invite abusivement. La prévention, la coordination, les hébergements alternatifs, l'accompagnement à domicile, la gouvernance et le financement permettront de constituer des solutions adaptées à un enjeu de société qui n'est pas insurmontable.

Aujourd'hui, les chiffrages s'affinent quant à l'évolution du vieillissement et au coût que cela représente pour notre société. Des groupes de travail se réunissent, des colloques se tiennent ici ou là, les réunions régionales se multiplient. Bientôt des orientations seront précisées mais n'attendons pas les vérités des uns sans réfléchir nous-mêmes, échanger et proposer.

Ma troisième priorité portera sur le numérique. L'heure est à la mutualisation des stratégies, des ressources, des hommes. Il faut une instance pour le débat territorial sur la question du déploiement des outils et qui, sinon nos associations, peuvent porter ce débat.

Comme moi, vous avez été choqué par la composition du tout nouveau Conseil national du numérique qui a toutes les allures d'un syndicat d'entreprises. Il ne pourra pas dès lors répondre à la mission d'un véritable conseil du numérique où tous les acteurs du développement de l'économie numérique, au rang desquels les collectivités territoriales, seraient parties prenantes.

Les départements devaient être représentés au sein du futur Conseil national, en raison du rôle éminent qu'ils jouent dans ce secteur. Opérateurs de télécommunications au travers des réseaux d'initiatives publics, ils équipent également les établissements scolaires et ont été les promoteurs des politiques conduites dans les domaines de l'e-administration ou de la numérisation des archives. Ils apportent de nombreux soutiens aux PME qui innovent dans le domaine des usages de l'Internet et des technologies numériques.

Face à ce qui ressemble à une fin de non recevoir, je crois que notre association doit prendre des initiatives et je saisisrai le Bureau rapidement de ce dossier.

Ma quatrième priorité portera sur l'imminence d'un grand moment démocratique comme notre pays en connaît tous les cinq ans. Mes chers collègues, je veux vous rassurer, je ne suis pas candidat. La Présidence de l'ADF me passionne et m'occupe suffisamment.

J'avais émis publiquement l'idée d'organiser des états généraux de la décentralisation, des services publics, de la fiscalité qui a été depuis reprise par de nombreuses associations pluralistes d'élus représentant d'autres niveaux des collectivités territoriales.

Je suis convaincu qu'il existe dans notre calendrier électoral une opportunité pour faire cet exercice collectif de réflexion, de confrontation et de proposition dans le droit fil du travail excellent mené dans le cadre de la commission sénatoriale présidée par notre ancien collègue Claude BELOT avec le concours de Jacqueline GOURAULT et d'Yves KRATTINGER.

Ce travail consensuel pourrait servir de départ pour l'élaboration d'une plate-forme à destination des candidats à l'élection présidentielle. Sur cette base, chacun pourrait puiser dans la source alimentée par les décentralisateurs que nous sommes. Dans ce bouillonnement d'idées et de projets, réside l'une des clefs de l'avenir de notre pays et de nos territoires européens. Je dirais même de l'ensemble de la planète.

Lors de mon premier congrès comme Président de l'ADF, à Bordeaux en 2004, j'avais dit qu'il nous fallait construire le département du 21<sup>ème</sup> siècle. C'est cette stratégie qui nous permettra de résister aux effets de mode d'un microcosme parfois éloigné de la réalité de la France des départements. Je suis persuadé qu'elle demeure la seule qui vaille. Je l'ai déjà dit, les départements sont des territoires à taille humaine où la population s'identifie à son environnement.

Les départements sont des espaces modernes d'innovation, de développement et de solidarité. C'est là que s'inventent de nombreuses politiques de proximité, que se conceptualisent les notions de développement durable, des économies du futur, des solidarités d'aujourd'hui et de demain.

Nos territoires de vie ont leur place et toute leur place aux côtés de la commune et de la région, aux côtés de l'Etat et de l'Europe sans oublier le Monde. Aussi, il nous appartient ensemble d'en définir les fonctions, d'en assurer le rôle et d'en porter l'histoire.